## JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÉGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MERCREDI, 11 OCTOBRE 1797.

De Vienne , le 4 Octobre.

u

e la se

ae

t 2

a

e

1

e

8

3

S. A. R. l'archiduc Palatin de Hongrie, argivé ici le 28, en repartira le 10. L. L. M. M. doivent l'accompagner insur'à Eifenftadt.

doivent l'accompagner jusqu'à Eisenstadt.

On est toujours ici dans la plus grande incertitude sur l'issue des négociations d'Udine; on n'est pas même sans inquiétude à cet égard; on s'attend d'un instant à l'autre à recevoir des mouvelles décisives, soit pour la paix, soit pour la continuation de la guerre.

(Nouvelles officielles.)

Suivant des rapports de Laybach en date du 28, M. le comte de Cobenzel, qui a rempli juequ'à-présent le posse d'ambassadeur près la cour de Petersbourg, est arrivé le 24 dans cette ville accompagné de M. le comte de Meerfeldt. Austitôt après, il a pris la route de Gorice, taudis que M. de Meerfeldt a continué son voyage sur Udine. La colonne de troupes im-périales, sous les ordres de M. le lieutenantgénéral Baron de Terzy, qui étoit partie cam-pée, partie cantonnée dans la Carinthie, a reçu ordre de se mettre en marche et de se porter en avant. En conséquence, les Volon-taires Viennois qui étoient à Oberlaybach, ainsi que les troupes campées entre Lukowiz et Rose sont portés dans la nuit du 25 sur Adelsberg. Le camp de Wismarie s'est ébranlé dans la matinée snivante, et a pris la même direction. Le 27, le grand parc d'artillerie de Feistritz s'est porté en avant vers les frontières; le quartier-général a été aussi transféré le même jour à Gorice. On a commencé en même tems à élever de nouveaux retranchemens, et l'on fait toutes les dispositions que les circonstances rendent nécessaires, dans le cas où les négociations d'Udine n'auroient pas une heureuse issue, et que l'ennemi reprît les hosfilités.

De l'Italie , le 30 Septembre.

L'on apprend de Rome, que le lieutenant-général de Provera a pris, du confentement de S. M. l'Empereur, le commandement en chef de l'armée Pontificale. à la place du géméral Colli-

l'armée Pontificale, à la place du général Colli.

Le gouvernement Cisalpin vient de créer une loterie d'Etat, dont le fond sera de 5 millions 500 mille livres, et ayant pour hypothèque tous les biens que l'ordre de Malthe avoit dans la République. Ce qui manquera pour completter, sera à la charge du clergé et du commerce. Il a été aussi établi une imposition uniforme sur les biens ecclessaftiques, sur les produits du commerce et les capitaux.

De Londras, le 24 Septembre.

Un de nos papiers ministériels présente un prétendu ulsimanm des plénipotemtiaires françois, où après la stipulation de la restitution de toutes les conquêtes, on établit les conditions suivantes: Gibraltur sers rendu à l'Espagne... L'asbre de la liberté sera planté en Irlande... Le Roi d'Augleterre ne prendra plus le titre de Roi de France.... Le Bill relatif aux étrangers sera abolt; les cioyens françois jouirons en Angleterre de la liberté de s'assembler des de traiter entre eux des objets politiques, de porter la cocarde nationale, de célébrer les fêtes du 14 Juillet, 10 Août; 21 Janvier 1793 des 4 Septembre 1797...... L'ambassadeur françois aura la pressente sur tous les autres ambassadeurs..... La Grande Bietagne ne pourra former aucune alliansce qui soit préjudiciable à la République françois és à ses altiés..... La bunque d'Angleterre prêtera à la France 500 millions de tivres, payables en quinze aux, és hypothéqués sur les domaines nationaux... La République françois fera choisir par des commissaires cent cinq des plus beaux tableaux du Roi d'Angleterre, és en échange, fera présent dune superbe collection de ceux qui retracent les victoires remportées par ses quatorre armées. Pour garantir l'exécution des

articles précédens, la France sera mise en possession des foruresses, des bassins, des arsenaux de Portsmouth de de Plymoush, qui seront rendus dès que la pais aura ésé ratifiée, & dans le même état dans lequel ils aurons: été vemis aux commissaires françois; mais la République ne sera pas responsable des accidens du feu, ou de 10113 autre, &c.

L'on doit sans doute regarder ces conditions comme une plaisanterie, ou plutôt comme une épigramme; le papier ministériel ne les a vraisemblablement rapportées, que pour donner une idée des prétentions auxquelles les françois peuvent s'élever en traitant de la paix avec leurs

L'on commence à revenir de l'impression que la malheureuse issue des négociations avoit faite fur tous les esprits. Notre gouvernement paroit résolu de faire de nouveaux essorte pour obtenir une paix équitable. Le génie inépuisable de M. Pitt a trouvé, dit on, un nouveau plan de finances au moyen duquel il pourra continuer la guerre, sans grêver le peuple par de nouveaux emprants ou de nouvelles taxes.

Energis des Noivelles de Londres, du 26 Septembre.

Un courier du cabinet est parti dimanche matin de Douvres pour Calais. Le bruit court que c'est en conséquence d'un conseil qui s'est tenu sur le parti à prendre relative-ment au retour de lord Malmesbury, et dans lequel l'avis des ministres a été partagé. M. Pitt et les anciens ministres ayant jugé qu'on devoit profiter de l'ouverture donnée par la réponse de Treilhard pour tenter de renouer les négociations aux conditions propofées; M. le duc de Portland, ainsi que lord Spencer et M. Wyndham, ajoute t-on, étoient d'opinion contraire. On conjecture que le premier sentiment a prévalu et que les dépêches de ce courier y sont relatives. C'est au crédit qu'a pris ce bruit qu'il faut attribuer la hausse des fonds. Les trois pour cent consolidés sont remontés samedi à 49 \( \frac{7}{8} \) et même à 50 \( \frac{1}{8} \); ils sont consolidés sont les trois pour les la même à 50 \( \frac{1}{8} \); ils sont les trois pour les trois pou

font aujourd'hui à 49 ¼ et meme a 50 ¼, ils s font aujourd'hui à 49 ¼. Le Timus dit que la cour de Lisbonne n'a point encore ratifié fon traité de paix avec le Portugal, et que Robert Walpole, notre mi-nistre, est chargé de notifier à S. M. T. F. que cette ratification seroit regardée comme une

déclaration de guerre. On écrit de Douvres le 22, qu'on y attendoit de Calais deux bâtimens neutres, et comme aucun d'enx n'est encore arrivé, quoique le vent soit à l'Est, on suppose qu'il y a un em-

Le parlement ne sera vraisemblablement pas convoqué avant le commencement de Novem-

bre; il y aura avant cette époque une nouvelle création de Pairs. On nomme d'avance M. Powis, Sir John Wedehouse, M. Drummond de Perh, M. Charles Townshend, M. Lister et M. Orde Powlet: lord Carrington fera fait pair d'Augleterre.

Suite de Paris, du 2 Octobre.

L'approbation de la résolution sur les sinances, a été sans doute déterminée en grande partie par un message que le Directoire avoit adresse quelques jours auparavant au conseil des anciens, et dans lequel il expose que le sort de la République est en quelque façon attaché à cette approbation. Voici le passage qui termine ce message : Vous recent îtrez, citoyens représentant, qu'une détermination prompte sur les finances est commandée par la névessité d'assurer la solde de l'armée, depuis longuens arrièrée; la fourniture des sid-sistances, qui est toujours dans un état précaire; le traitement des fonctionnaires de des falaries, suspendu depuis plus de quaire mois. Vous reconnoîtrez qu'elle est nécessaire, afin d'assurer à ceux qui ont versé leur sang dans les banilles, les secours pour lesquels la re-connoissance nationale est engagée; afin de renverser audebors les espérances qu'on fait concevoir de deux années d'indécision sur la partie des finances, ou plutos de manœuvres pratiquées pour engloutir avec elles la République elle-même..... Persez vos regards, citoyens représentans, sur les différentes parries qui composere les dépenses générales, vous n'en trouverez pas une seule qui ne soit en souffrance. L'instruction publique n'est point organisse, fante de moyens; les travaux publics, les aucliers sons abandonnés; les ares languissent de ne reçoivent aucun encouragement; les monumens pubics se dégradent; le régime des réquisitions dévorera des ressources qu'on pourroit utilifer; les blessés, les infirmes, les vieillards ne evouvont plus les alimens qui leur sint nécessaires dans leurs hospices; vous ne pourtez plus biemor vous-mêmes, choyens representant, prendre avec sécurité quelque inszons de repos dons vos demeures à Paris, si des réparations urgentes ne sont exécutées dans les carrières. Le Directoire exécutif ne vous arrêtera pas plus long-tems sur un tableau si affligeant; il aime mieux vous faire connoitre que vous pouvez en un seul jour changer cet ésat de chases, de rendre la vie à toutes les parties de l'association générale, en adoptant, pour la restauration des finances, les moyens les plus efficaces: ceux qui seront les plus prompts dans leur effet , auront seuls cet avantage.

Par l'adoption de cette réfolution, les rentiers se trouvent dépouillés des deux tiers de leurs propriétés, et la république s'acquite envers eux de 200 millions de rente.

On se rappelle que le conseil des 500, avant le 4 Septembre, avoit ôté au Directoire le droit d'ouvrir les lettres venant de l'étranger, ou y allant. Cette résolution avoit été prise presqu'à l'unanimité, et à peine quelques zélés montagnards avoient-ils osé la combattre. On ne doutoit pas qu'elle ne sût approuvée par le conseil des anciens; mais depuis le 4 Septembre, tontes les résolutions de cette nature ont été rapportées ou rejettées, comme celle ci l'a été par le conseil des anciens le 24 Septembre; de manière que le Directoire conserve le droit de décacheter toutes les lettres qui arrivent des pays étrangers, ou qui y sont adressiées.

t i

t

e is in the selection of the selection in the selection i

le ·

e---

es = a- :

ir-

iz :

e,

123

in

le ·

273

ds

5,

50 -

a-Le

ns

cet de

072

le-

eer

n

le

n=

nt

le

9 1

re ·

Plussurs de nos journalistes ont déclaré la guerre à Sottin; on a été jusqu'à l'accuser de favoriser les radiations. Anjourd'hui, Poultier annonce qu'il recevra bientôt une ambassade, et qu'il sera remplacé par un patriote renforcé.

On le rappelle lans doute la grande querelle entre le petit Lebois, rédacteur d'un journal, et le représentant du peuple Merlin de Thion-Lebois accusoit Merlin de dilapidations et de lâcheté. Merlin, dans la réponse justifi-cative, at intervenir le témoignage de plusieurs invalides, qui démentoient, par écrit, et comme témoins oculaires de la conduite à Mayence, Mannheim et dans la Vendée, les imputations dirigées par Lebois contre ce représentant. Merlin ne borna pas là les démarches. Si on en devoit croire les déclarations du journal des Hommes Libres, ce député auroit envoyé dans la maison de Lebois des invalides chargés de présenter au rédacteur des argumenta ad hominem, à l'effet de l'engager ainsi à une rétractation. Depuis 15 jours, les deux partis belligérans avoient pelé les armes, et la paix paroissoit avoir mis un terme à la grande querelle. Au moment où on s'y attendoit le moins, les hossisités ont recommencé avec plus de fureur que jamais; et comme depuis un certain tems les invalides font devenus une forte de puissance, les deux partis cherchent à groffir leurs armées respective d'hommes pris dans leur sein. Dans la journée d'hier, une adresse virulente, dirigée contre Merlin, et couverte de trois pages de fignatures d'invalides, enchérit fur les accufations fai es par Lebois contre ce représentant. Tel est asjourd'hui l'état des choles et la polition respective des armées.

Des lettres de Madrid, en date du 13 Septembre, parlent de l'émission prochaine d'une Bulle du Pape concernant les ordres religieux. Les principaux articles de cette Bulle sont: 1°. Qu'il n'y aura à l'avenir qu'un monassère ou communauté du même ordre dans chaque ville; 2°. que les vœux monassiques ne pourront être saits avant l'âge de 24 ans; 3°. que les religieux ne pourront fortir de leurs couvens que pour

prêcher et confesser, et dépendront immédiatement des évêques; 4°. que le nombre de religieux dans chaque convent sera limité; 5°. que le revenu de chaque couvent sera fixé, et le surplus des biens à la disposition du Roi; 6°. que les religieux seront obligés d'apprendre, pratiquer et enseigner quelque science, art ou métier.

De la Haye , le 2 Octobre.

Le gén. Benrnonville est arrivé ici d'Utrechte. Il paroît qu'il ne tardera pas à se mettre en route vers le Rhin, avec la partie des troupes françoises et bataves, destinées à rensorcer l'armée de Sambre et Meuse. C'est ce que l'on peut inférer d'une adresse que ce général a fait publier, immédiatement après avoir repris le commandement. Il y dit entre autres : Soldats, bendt peu êvre vou donnérez de nouvelles preuves de cute constance unanimité des troupes républicaines : Déjà vos frères d'armes de Parmée de Sombre de Meuse n'auendent plus que Poure de voler à de nouvelles v'doires. Vous partiriperez sans doute, comme vous l'avez déjà fait, à cette gloire nouvelle: de vous montrerez, qu'il n'y a entre les soldats françois de rivalité que pour combetire de pour vain re!

que pour combsure de pour vain re.

Le comité des affaires étrangères a reçu ,
par un courier de Paris, la confirmation de la
nouvelle, que le Directoire a envoyé le 20
Sèptembre l'ordre au général Buonaparte de
reprendre les hostilités, si l'Empereur ne consent pas aux dernières conditions proposées.

L'on a encore pendu sept des soldats qui s'étoient revoltés sur la flotte du Texel. Du reste, cette assaire n'a eu aucune de suite. L'expédition maritime est au moins différée; cependant, bien des personnes prétendent que l'on n'a pas renoncé au projet de descente en Augleterre, et que son exécution va être accélérée par la rupture des négociations.

rupture des négociations.

Le chevalier de Boissy a remis ses lettres de créance, comme chargé d'affaires du Roi de Sardaigne près de notre République.

Les deux élephans qui étoient à la ménagerie de Loo, sont arrivés à Deventer, d'où ils

feront transportés à Paris.

Du 3 Oct bre. — La commission de 21 membres de la feconde Assemblée Nationale-Batave, désignés pour travailler à un nouveau plan de constitution peur netre république, va commencer incessamment ses travaux. — Dans la séance d'hier, le Président de l'assemblée nationale, a annoncé de la part de la commission des affaires étrangères, qu'ils avoient reçu, le même matin, par des lettres officielles de Vienne, en date du 21 Septembre, la nouvelle, que les négociations de paix n'avoient pas été rompues; qu'au contraire il y avoit beaucoup

19.00

flieu d'espérer, que cette crise conduiroit ensin à une pacification définitive.

De Brucelles, le 4 Octobre.

Le général Bonnard vient de remplacer le général Souham dans le commandement des

pays réuxis.

Les préparatifs de guerre continuent ici avec beaucoup d'activité; le passage de troupes s'est un peu ralenti, mais il doit recommencer cette femaine. En revanche, l'expedition des convois de vivres et de munitions vers le Rhin

n'éprouve aucun rélache.

Les commissaires des guerres viennent de recevoir l'ordre de se concerter avec les commissaires du pouvoir exécutif pour enlever de vive force les réquisitionnaires, déserteurs ou parteurs de congés qui ne se rendront point volontairement à leurs corps. Caux que l'on decouvrira, y seront conduits par des escortes de gendarmerie. Il a été aussi enjoint de fairs exécuter avec la dernière rigueur tous les loix et mesures dirigées contre les prêtres inassermentes et les absens Belges que l'on assimile aux émigrés françois.

De Cologne, le my Octobre.

Les préparatifs de guerre ont subitement cesse; toutes les troupes qui étoient en marche, ont reçu ordre de faire halte; celles qui formoient notre garnison sont rentrées avant-hier, et la garde bourgeoise qui occupoit les portes, a été relevée hier matin. Cet henreux changement a causé la plus grande joie aux habi-tans de cette ville, qui en tirent les inductions les plus favorables à la paix.

L'on vient de publier une proclamation a-dreffée de Paris par le général Augereau aux militaires composant les armées de Sambre et

Meafe et de Rhin et Moselle.

De Stutigard, le 8 Octobre.

Toutes les troupes impériales qui se trouvoient dans la Suabe, ont commencé à s'é-branler avant hier et hier, et ont pris diffé-rentes directions. Il paroît que ces monvemens sont uniquement de pure précaution, et que l'on n'a pour objet que de renforcer les positions que l'armée occupoit à l'époque de la fignature des préliminaires de la paix, afin d'être prêt à tout évenament.

Extrait d'une lettre de Hachenbourg, du 8 Octobre.

Demain 9, toutes les troupes qui se trouvent dans nos environs, doivent se réunir en un camp près d'Uckerad. Les différens villages où elles étoient cantonnées, doivent leur fournir tout ce dont elles ont besoin pour 6 jours.

Des Bords de Mein , le 10 Octabre.

Suivant les lettres de Dresde du 1er Octobre, le Prince régnant de Savoie-Carignan est attendu dans cette ville. Il doit épouser la fille unique de seu le Prince Charles, Duc de Courlande.

L'on mande de Bounswic que les prifenniers d'Olmutz sont passés par cette ville le 1er de ce mois. Ils doivent arriver le 4 à Hambourg.

Cours du change de Francfort, du 10 Octobre.

Amsterdam Ct. — Lettres à cfj 136. 1/2. à 2/m 135 1/2. — Argent à cfj 136. à 2/m 135. Hambourg - Lettres à afra 147. 1/4. - Argent à cf j.

Hambourg — Lettres à 2/11 147 1/4.

Augsbourg — Lettres à c/1 100 3/8.

Vienne — Lettres à c/1 97. 3/8. à 2/11 97.

Londres — — Argent à c/1 153. 3/8. à 2/11 153.

Bâle en écus neufs. — Argent à c/1 100. 1/4.

Paris — Lettres à c/1, 75 1/4.

Brêmen Louisd'or. — — Argent à c/1. 109 1/2.

Une personne entièrement au fair des langues françoise de allemande, employés averefois à des parties d'administration effentielles, desire trouver une place de secrétaire, ou d'homme d'offaires. S'adresser ou Bureau de

<sup>\*\*</sup> Echhard & Bestborn, derrière le Ræmer, viennens de recevoir une nouvelle parcie de toiles d'Irlande de différentes qualités, d'une finesso & d'une blancheur exquises.

<sup>\*\*</sup> Les magesins, comptoirs & logemens, qu'occupoient depuis bien des années M. M. Bischoff & fils de Bâle dans la maison de M. M. Johannot derrière le Ræmer, sont à louer pour la prochaine foire de Pâques & suivantes. S'adresser dans la maison même, pour en savoir les conditions.

Guillaume Schlegel, acteur & chameur au Théâtre de Francfort sur le Mein, s'est évadé dens la sun du 5 au 6 Octobre, trompant par sa fuite & la Direction du susdit Théâtre, & ses autres créauciers, auxse Journal. quels il doit une somme assex considérable; outre que la violation de son contrat avec la Direction du Théâtre de Francfort cause à icelle une perte énorme dans sa recette ordinaire; elle se crait obligée d'avertir toutes les autorités en chef des Théatres qui pourroient être dans le cas de traiter avec ce fuyard de mauvaise foi, qu'il est encore débiteur de la sissifie Direction, & qu'elle saura faire valoir ses droits de toutes les manières pessibles comtre un ujes qui ne mérite que le mépris des bonnétes gens. De par la Direction du Théatre de Francfort sur le Main,